



Lourdes 2012

« Avec Bernadette, prier le chapelet »

Chères Hospitalières, chers Hospitaliers

En 2012, à Lourdes, Bernadette nous invite à nous saisir du chapelet pour vivre avec Marie les mystères de la vie du Christ.

Prière des simples, accessible à tous (« Je ne savais que mon chapelet » témoignait Bernadette), elle est ouverture sur l'Invisible.

Qu'avec les pèlerins malades que nous accompagnerons, nous redécouvririons le chapelet comme « chaîne qui nous relie à Dieu et qui nous relie les uns aux autres » Bienheureux Bartolo Longo.

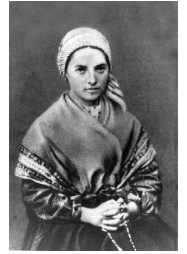
A bientôt,

Isabelle Gagnère et Michel Roux-Serret



Diocèse de
VIVIERS

109^{ème} Pèlerinage Diocésain A Lourdes



« Avec Bernadette, prier le chapelet »

Du 23 juillet (matin) au 28 juillet (matin) 2012

Sous la présidence de Mgr François BLONDEL

Inscriptions avant le 26 mai 2012

Pèlerins valides : auprès de votre paroisse

Ou : Denis RABANIT - Maison Diocésaine Ch de Foucauld
2 Fg St Jacques 07220 VIVIERS

☎ 04.75.52.62.23 ou 04.75.33.24.45

email : pelerinage07@orange.fr

Pèlerins malades : Veuillez demander un dossier à

Michèle VINCENT - 28 ch. des Fontanes
07100 BOULIEU lès Annonay

☎ 04 75 32 05 54

Hospitaliers : Michel ROUX-SERRET 15 rue des Comtes

07200 St PRIVAT ☎ 04 75 93 12 58

Hospitalières : Isabelle GAGNERE

Les Hortensias n°8 - 107 rue F. Janvier 07100 ANNONAY

☎ 04 75 69 78 81

Ou : Au Service des Pèlerinages

☎ 04.75.52.62.23

Dons pour les malades : Hospitalité Notre Dame de Lourdes

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de vente, et en application des dispositions légales prévues par les articles L211-9 à L211-16 et R211-7 à R211-14 du Code du Tourisme..

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

imprimé à conserver

VOYAGE - TRAIN – PRIX : comprenant le billet S.N.C.F., le manuel, l'insigne, l'assurance, les frais d'organisation et d'animation et la participation pour les accueils des malades (4€).

Adulte : 152 €
Enfant de 4 à 15 Ans: 107 €
Enfant de - de 4 ans : Gratuit

Famille :
2ème enfant de 4 à 15 ans : 53 €
3ème et + enfant de 4 à 15 ans : Gratuit

Aucun permis S.N.C.F., ni réduction ne sont acceptés.
Le manuel, l'insigne et le programme seront distribués dans le train.

CHEQUES VACANCES : Le service des pèlerinages est agréé auprès de ANCV et accepte en règlement les chèques vacances



CARTE DE PELERIN : La carte de pèlerin, seule titre de transport valable pour prendre le train du pèlerinage vous sera adressée au plus tard 15 jours avant le départ. Elle vous indiquera votre place dans le train ainsi que les horaires.

CARS DE RAMASSAGE : Des cars sont prévus pour conduire les pèlerins du point de ramassage près de leur domicile aux différentes gares. Nous vous demandons de bien vouloir le faire savoir à l'aide du bulletin d'inscription. Chaque pèlerin règlera à l'inscription le car. (15€) Si le nombre de pèlerin n'était pas suffisant pour un car, ce montant serait intégralement remboursé. (en cas de désistement moins de 15 jours avant le départ, ce montant ne sera pas remboursé)

PLATEAU "REPAS" : Des plateaux "repas froid" vous sont proposés pour le voyage "aller".

Si vous êtes intéressés, veuillez bien le préciser sur votre bulletin d'inscription, Le prix du plateau est de 12 € à rajouter au prix du voyage. (en cas de désistement moins de 15 jours avant le départ, ce montant ne sera pas remboursé)

ASSURANCE : La direction des pèlerinages souscrit pour les participants une assurance RC - assistance - rapatriement. En cas de sinistre durant le pèlerinage, prendre contact au plus tôt avec le directeur des pèlerinages.

LOGEMENT : Pour les pèlerins qui demandent à être logés par la Direction, la carte de l'hôtel vous sera adressée en même temps que la carte de pèlerin. **La direction se charge de retenir l'hôtel**, mais le pèlerin règle lui-même son séjour à Lourdes.

DESISTEMENT : En cas de désistement, en informer le plus rapidement possible le Service des Pèlerinages avant le 26 juillet 2012. Pour chaque désistement, la Direction vous remboursera le prix du voyage sous déduction de 25 € pour frais de dossier.

ENFANTS : Ils forment à Lourdes un groupe distinct avec animateurs. Pour qu'ils puissent profiter pleinement de leur pèlerinage, un programme adapté à leur âge leur est proposé. Pour tous les enfants mineurs il vous est demandé de remplir une autorisation parentale (même en présence des parents au pèlerinage) Merci de nous demander le formulaire.

JEUNES HOSPITALIERS : dans le cadre du pèlerinage, une proposition spécifique est faite pour les jeunes hospitaliers. Veuillez contacter :

- proposition en lien avec hospitalité (17ans et +) :
A partir de 17 ans il est possible de venir à Lourdes comme hospitaliers / hospitalières au service de malades. Demander un dossier d'inscription à :

Véronique AUBERT (06.77.10.91.90)

Ou

Marie ROUX-SERRET (06 73 56 41 97)

Email : jhoviviers@gmail.com

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à
Denis RABANIT (04 75 52. 62 23)